FORMULAIRE DE RÉSERVATION 2022
BOOKING FORM 2022

13/15 Route de Ker Rivaud • 44500 LA BAULE • Tél. 02 40 60 03 23 • Fax : 02 40 11 94 25
E-mail : info@campingeden.com • www.campingeden.com
Arrêté N° C44-021733-002 du 27/09/2017 pour 192 emplacements « Loisirs » 4 étoiles - N° SIRET 381 859 768 000 16

Nom / *Name* ..... Prénom / *First name* .....

Adresse / *Address* .....

Code postal / *Postcode* ..... Ville / *Town* ..... Pays / *Country* .....

Tél. 1 : ..... Tél. 2 : ..... E-mail : .....

Compagnie d'assurance RC et n° de police : ..... Bénéficiaire VACAF n° allocataire : .....
Insurance company and policy number :

Comment nous avez-vous connu ? / *How did you know the campsite ?*
☐ Guide (lequel ?) / *Guide (wich guide ?)* ☐ Famille et/ou collègues / *Friends, family, colleagues* ☐ Déjà client / *Existing costumer* ☐ Internet (quel site ?) / *Internet (which website ?)* ☐ Autres ..... / *Others* .....

Acceptez-vous de recevoir des newletters; publicités et autres supports du camping de l'Eden ? ☐ Oui / *Yes* ☐ Non / *No*
Do you accept to receive newletters, advertisements and other materials from the Eden campsite ?

LOCATION MOBIL-HOME / *MOBIL-HOME BOOKING*

☐ CIEL ☐ EVASION ACCESS ☐ EVASION CONFORT ☐ *<8 ans* ☐ *>8 ans*
☐ GALAXIE CONFORT ☐ UNIVERS ☐ UNIVERS PRESTIGE
☐ UNIVERS FAMILY ☐ UNIVERS FAMILY PLUS

Dates de séjour / *dates of stay :*
Du / *from* ..... 2022 au / *to* 2022
Soit ..... nuit(s) / *night*

A - Montant de la location / *A - Accomodation price* → **A1** ..... €

Pièces à joindre au présent formulaire
☐ Caution 250 € / *deposit*
☐ Caution 50 € (modèle 1 à 4 places) ou 80 € (modèles 5 à 8 places) / *deposit*
☐ Enveloppe timbrée (avec vos noms et adresse)
☐ Autorisation(s) parentale(s) des participants de moins de 18 ans non accompagnés

LOCATION EMPLACEMENT CAMPING / *PITCH BOOKING*

☐ Tente / *Tent* ☐ Caravane / *Caravan* ☐ Camping-car / *Motor-home*
Electricité 10 A / *Power supply 10 A :* ☐ Oui / *Yes* ☐ Non / *No*
☐ Lodge Amazone (électricité inclus) / *Amazone Lodge (electricity included)*

Dates de séjour / *dates of stay :*
Du / *from* ..... 2022 au / *to* 2022
Soit ..... nuit(s) / *night(s)*

Forfait à la nuit emplacement / *Package pitch* ..... € x ..... nuit(s) = ... €
Electricité 10 A / *Power supply 10 A* ..... € x ..... nuit(s) = ... €
Montant de base / *Basic amount* → **A2** ..... €

Pièces à joindre au présent formulaire
☐ Autorisation(s) parentale(s) des participants de moins de 18 ans non accompagnés

SUPPLÉMENT(S) ÉVENTUEL(S) / *CHOICE OF POSSIBLE EXTRA FEE(S)*

☐ Personne supplémentaire / *Additional person* ..... personne(s) x ..... € x ..... nuit(s) = ... €
☐ Enfant de 0 à 7 ans / *Child from 0 to 7 years old* ..... personne(s) x ..... € x ..... nuit(s) = ... €
☐ Animal / *Pet* ..... € x ..... nuit(s) = ... €
☐ Véhicule supplémentaire / *Additional car* ..... € x ..... nuit(s) = ... €
☐ Location draps / *Sheets* ☐ *1 pers.* ..... € x ..... lit(s) = ... €
☐ *2 pers.* ..... € x ..... lit(s) = ... €
☐ Location linge de toilette / *Towels* ..... € x ..... pers. = ... €
☐ Location lit parapluie / *Baby cot* ..... €
☐ Location chaise bébé / *Baby chair* ..... €
☐ Location baignoire bébé / *Baby bath* ..... €
☐ Location de barbecue / *Barbecue* ..... €
☐ Location de frigo / *Fridge* ..... €
☐ Forfait ménage (hors vaisselle) / *Housework (without kitchenware)* ..... €

Total supplément(s) / *Total extra fee(s)* → **B** ..... €

MONTANT DE SÉJOUR / *AMOUNT OF STAY*

A - Montant de la location (A1 ou A2) / *Accomodation price* → **A** ..... €
B - Total supplément(s) / *Total extra fee(s)* → **B** ..... €
C - Frais de réservation (25 €) en juillet et août / *Booking fee (25 €) in July and August* → **C** ..... €
D - Assurance annulation - facultative / *Cancellation insurance - optional* → **D** ..... €
- **3 € / nuit en mobil-home** / *3 € / night in a mobil-home*
- **16 € / séjour en emplacement** / *16 € / stay in pitch*

E - Total séjour = (A + B + C + D) / *Total Stay* → **E** ..... €

F - Remise, Avoir ou Aide VACAF / *Discount* → **F** ..... €
G - Acompte à la réservation = (25 %* x (A + B)) + C + D / *Down-payment for booking* → **G** ..... €
H - Solde de séjour = E - F - G / *Balance stay* → **H** ..... €
À régler 30 jours avant votre arrivée en mobil-home ou à votre arrivée en emplacement.

À votre arrivée, le règlement de la taxe de séjour vous sera demandé (0,60 €/personne + 18 ans/nuit).

* 50 % pour les séjours hors juillet et août

NOMS DES PARTICIPANTS (OBLIGATOIRE) / *PARTICIPANT NAME (REQUIRED)*

Nombre total de personnes / *Total number of people* .....

Nom *(Name)*	Prénom *(First name)*	Date de naissance *(Date of birth)*

RÈGLEMENT DE L'ACOMPTE / *DOWN-PAYMENT*

☐ Espèces / *cash* ☐ Chèque / *check* (à l'ordre de Camping l'EDEN)
☐ Chèque vacances ☐ Virement bancaire / *bank tranfer*
☐ Carte bancaire / *CB*
Date d'expiration / *expiry date :* .....
Cryptogramme (3 chiffres au dos) / *3 numbers in the back*
Nom du titulaire / *owner's name :* .....
Signature du titulaire de la carte bancaire : / *Owner's signature*

Date / *date :* .....
Je déclare avoir lu et accepté intégralement les conditions générales de réservation
/ declare that have read and I accept the booking conditions

Signature client
(avec mention manuscrite)
« bon pour accord »

Le présent formulaire de réservation vaut contrat de location après confirmation de la part du camping.
This booking form became a contract for the renting, after the camping site confirmation.

COMMENTAIRES / *COMMENTS*

CONDITIONS GÉNÉRALES DE RÉSERVATION

I. CONDITIONS GÉNÉRALES DE RÉSERVATION

1. Versement d'un acompte et frais de réservation : À la réservation, un acompte de 25 % du montant du séjour sera demandé (50 % pour les réservations hors juillet et août) + 25 € de frais de réservation. Les frais de réservation sont offerts pour un séjour hors juillet et août.
2. Confirmation : À réception de votre contrat complété, rempli et signé, accompagné de votre acompte, de l'assurance annulation (facultative) et des frais de réservation (non déductibles et non remboursables), nous vous adresserons en fonction des places disponibles, une confirmation de réservation. Toute réservation est personnelle et ne peut en aucun cas être cédée ou sous-louée.
3. Personne mineure : En cas de réservation par une personne de moins de 18 ans, cette dernière devra être accompagnée d'un parent à l'arrivée et au départ. Dans ce cas, une autorisation parentale signée sera également exigée à la réservation pour tous les participants de moins de 18 ans.
4. Assurance responsabilité civile : Votre assurance responsabilité civile vous garantissant durant votre séjour, il est obligatoire de nous indiquer le nom de votre compagnie d'assurance et le n° de police.
5. Règlement intérieur : Tous les locataires se conforment aux dispositions du règlement intérieur du camping ainsi que celui des piscines (disponible sur notre site internet ou sur demande).
6. Droits à l'image : Lors de votre séjour, vous pouvez être photographiés ou filmés. Le camping se réserve la possibilité d'utiliser tous supports vidéo ou photographies où vous pourriez apparaître en vue de ses publications sur tout type de support. En cas de refus, vous devez le notifier dans les 24 heures suivant votre arrivée via le formulaire disponible à l'accueil.

II. CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION

II.I MOBIL-HOME :

1. Les tarifs comprennent :
   - la location du modèle choisi pour le nombre de personnes prévues dans le contrat de location ;
   - le stationnement d'un véhicule proche du mobil-home ;
   - la consommation d'eau et d'électricité ;
   - la mise à disposition des équipements intérieurs et extérieurs du mobil-home : réfrigérateur, vaisselle, plaques électriques, salon de jardin, literie et tous les autres éléments de l'inventaire ;
   - l'accès aux équipements du camping (toboggan aquatique, piscines, volley, jeux, ping-pong, animation, etc.).
2. Règlement intégral du séjour : Le solde du séjour sera réglé 30 jours minimum avant votre arrivée. La taxe de séjour est à payer à votre arrivée.
3. Cautions : À la réservation, une enveloppe timbrée et deux chèques de caution sont demandés : 250 € pour dégradation ou matériel manquant et 50 € (pour les mobil-homes 1 à 4 places) ou 80 € (pour les mobil-homes 5 à 8 places) pour les frais de ménage. Les chèques vous seront retournés dans votre enveloppe timbrée sous 10 jours après notre contrôle.
4. Etat des lieux :
   - À votre arrivée, vous devrez effectuer un état des lieux d'ENTRÉE de votre locatif à l'aide d'un inventaire papier à remettre à la réception sous 24H. Vous devez signaler toute anomalie sous 24H. Aucune réclamation formulée ultérieurement ne pourra être prise en compte.
   - À votre départ, un état des lieux de SORTIE de votre locatif sera effectué. Après cette vérification par nos soins, nous jugerons de l'état de propreté de la location. Si nous jugeons l'état de propreté satisfaisant et qu'aucune dégradation n'est constatée, les deux chèques de caution vous seront renvoyés dans l'enveloppe prévue à cet effet. En cas de nettoyage non satisfaisant, la caution ménage de 50 € ou 80 € sera encaissée. Si des équipements sont manquants ou détériorés, la caution de 250 € sera conservée, les équipements concernés feront l'objet d'une facturation. Votre caution de 250 € vous sera renvoyée après réception du paiement de la facture des équipements concernés ou la notification de prise en charge par votre assurance responsabilité civile.
5. Arrivée et départ :
   - En juillet et août, séjour de 7 nuits minimum (3 nuits minimum en Evasion Confort) et arrivées le samedi de 16 h à 20 h et les départs de 7 h à 10h. Toute arrivée avant la date et l'heure prévues expose les vacanciers à ne pas pouvoir prendre possession de la location sauf accord préalable de la direction. Toute location non libérée à 10 h donnera lieu à une facturation supplémentaire.
   - Hors juillet et août, des aménagements sont prévus pour les jours d'arrivées et les durées de séjour. Ces aménagements sont communiqués par le camping via la brochure, le site internet, lors d'échange par email ou par courrier et affiché à l'entrée du terrain et au bureau d'accueil.

II.II EMPLACEMENT CAMPING :

1. Les tarifs comprennent :
   - la location de l'emplacement nu pour 1 ou 2 personnes avec une tente, une caravane ou un camping-car ;
   - le stationnement d'un véhicule sur l'emplacement ;
   - l'accès aux sanitaires avec eau chaude ;
   - l'accès aux équipements du camping (toboggan aquatique, piscines, volley, jeux, ping-pong, animation, etc.).

   Se munir d'une prise européenne pour tout branchement électrique.
2. Règlement intégral du séjour : Le solde de votre séjour sera à régler à votre arrivée. La taxe de séjour est à payer à votre arrivée.
3. Cautions : une caution vous sera demandée à votre arrivée pour tout matériel prêté (badge, bracelets piscine, etc.)
4. Arrivée et départ : Arrivées tous les jours entre 14 h et 20 h et départs avant 12 h. Toute arrivée avant la date et l'heure prévue expose les vacanciers à ne pas pouvoir prendre possession de l'emplacement sauf accord préalable de la direction. Tout emplacement non libéré à 12 h entrainera une facturation automatique d'une nuitée supplémentaire.

II.III INDICATIONS SUR LES ANIMAUX :

Les animaux sont acceptés au tarif en vigueur (sauf dans les mobil-homes de modèles 2020 à 2022) si les règles élémentaires d'hygiène sont respectées (nourriture, couchage, poils). Ils ne doivent pas être laissés seuls dans ou aux abords de la location. Ils doivent être tenus en laisse, tatoués et vaccinés. Le carnet de santé doit être en votre possession pendant tout le séjour. Les chiens de catégorie 1 et 2, les rongeurs et animaux de plus de 13 kg sont interdits sur le camping (et dans les locations).

III. RETARD, INTERRUPTION DE SEJOUR OU ANNULATION DE SEJOUR*

III.I RETARD*

Toute location devra être occupée avant 20 h le jour de votre arrivée mentionnée sur votre contrat. Toute arrivée tardive doit être impérativement signalée avant 19 h afin que nous puissions prendre les dispositions nécessaires à votre arrivée sur le site. Les locations et emplacements sont conservés jusqu'à 11 h le lendemain de la date prévue de votre arrivée, passé ce délai sans nouvelles de votre part, ils cessent d'être retenus.

III.II INTERRUPTION DE VOTRE SÉJOUR*

1. Tout séjour interrompu, abrégé, ou faisant l'objet d'un départ anticipé de votre fait ne pourra donner lieu à un remboursement. Les dates réservées sont dues en totalité.
2. Une interruption de séjour donne lieu à un écrit (courrier postal - lettre recommandée avec accusé de réception et/ou courrier remis en main propre à la direction du camping et/ou email - avec un accusé de réception en réponse de la part du camping). Pour des raisons d'organisation, aucun message téléphonique ne pourra être pris à la réception du camping.

III.III ANNULATION DE VOTRE SÉJOUR*

1. Tout séjour annulé de votre fait donne lieu :
   - En cas d'annulation 30 jours ou plus de 30 jours avant la date prévue d'arrivée : l'acompte versé à la réservation est conservé, à titre d'indemnités de rupture de contrat ;
   - En cas d'annulation moins de 30 jours avant la date prévue d'arrivée : l'acompte versé à la réservation est conservé et vous êtes redevables de la totalité du montant de votre séjour à titre d'indemnités de rupture de contrat.
2. Une annulation de séjour donne lieu à un écrit (courrier postal - lettre recommandée avec accusé de réception et/ou email - avec un accusé de réception en réponse de la part du camping). Pour des raisons d'organisation, aucun message téléphonique ne pourra être pris à la réception du camping.
3. Les conditions d'annulations peuvent être modifiées en fonction des mesures gouvernementales prises dans le cadre d'une épidémie ou d'une situation de force majeure.

*Si vous avez souscrit une assurance annulation, référez-vous au paragraphe « IV. ASSURANCE ANNULATION » des présentes conditions.

IV. ASSURANCE ANNULATION

IV.I INFORMATIONS GÉNÉRALES

Pour un emplacement de camping, le tarif de l'assurance annulation est de 16 € par séjour réservé (de 1 à 30 jour(s), au-delà, nous consulter).
Pour une location, le tarif de l'assurance annulation est de 3 € par nuitée réservée et par hébergement.
Un formulaire de souscription à l'assurance annulation vous sera transmis avec votre confirmation de séjour.

IV.II PROCÉDURE À SUIVRE

Tout retard, toute interruption de séjour, toute annulation de séjour donne lieu :

1/ à une confirmation écrite de votre demande d'annulation ainsi que le motif (courrier postal - lettre recommandée avec accusé de réception et/ou courrier remis en main propre à la direction du camping et/ou email - avec un accusé de réception en réponse de la part du camping). Pour des raisons d'organisation, aucun message téléphonique ne pourra être pris à la réception du camping.

2/ à un envoi par lettre recommandée avec accusé de réception d'un justificatif de l'évènement que nous ferons parvenir à notre compagnie d'assurance.

3/ La compagnie d'assurance prend ensuite le relais et se charge entièrement de votre dossier de retard, d'interruption ou d'annulation de votre séjour.

IV.III GARANTIES

La garantie annulation prend en charge les frais de rupture de contrat si l'un des évènements suivants survient :

- Maladie, accident ou décès atteignant un membre de votre famille,
- Complications de grossesse avant le 7e mois,
- Dommages matériels importants atteignant vos biens propres et nécessitant votre présence,
- Licenciement économique,
- Accident ou vol de votre véhicule et/ou caravane survenant sur le trajet.

Cette liste d'évènements est donnée à titre indicatif et ne rend pas compte de la totalité des dispositions générales du contrat d'assurance annulation. Pour connaitre les garanties auxquelles vous pouvez souscrire, merci de nous contacter par email info@campingeden.com, nous vous transmettrons les dispositions générales détaillées.

Notre compagnie d'assurance est le seul décideur d'un remboursement selon ses conditions contractuelles. L'assurance annulation est facultative.

V. MEDIATEUR

En cas de litige et après avoir saisi le service « client » du camping, tout client du camping à la possibilité de saisir un médiateur de la consommation, dans un délai maximal d'un an à compter de la date de réclamation écrite, LRAR, auprès de l'exploitant. Les coordonnées du médiateur de la consommation que le client peut saisir, sont les suivantes : La Société Médiation Professionnelle - 24 rue Albert de Mun 33000 BORDEAUX / www.mediateur-consommation-smp.fr

I. TERMS AND CONDITIONS FOR BOOKING

1. Down-payment and booking fees: When booking, a down-payment corresponding to 25 % of the price of the stay is requested (50 % for bookings outside of July and August) as well as an additional 25 € booking fee. Booking fees are offered for stays outside of July and August.
2. Confirmation: On receipt of your completed and signed contract, accompanied by your down-payment, the cancellation insurance form (optional) and the booking fees (non-deductible and non-refundable), we will send you a booking confirmation, subject to availability. All bookings are name-specific and may neither be transferred nor sublet.
3. Minor: In case of a booking of a camping space by a person under 18 years of age, the latter shall be accompanied by one parent upon arrival and upon departure. In such a case, a parental authorization is also requested at the moment of booking for all participants under the age of 18.
4. Civil liability insurance: Since your civil liability insurance covers your stay, please indicate the name of your insurance company and your policy reference number.
5. Internal rules: All tenants must comply with the camping site internal rules as well as that of swimming pools (available on our website or on request).
6. Image rights: During your stay, you can be photographed or filmed. The campsite reserves the possibility of using any video supports or photograph where you could appear for publication on any type of media. In case of refusal, you must notify it within 24 hours of your arrival via the form available at the reception.

II. TERMS AND CONDITIONS FOR RENTAL

II.I MOBILE-HOME:

1. Fees include:
   - The rental of the model selected based on the number of people indicated in the rental agreement ;
   - The parking of a vehicle close to the mobile-home ;
   - Water and electricity consumption ;
   - The use of the mobile-home indoor and outdoor equipment: refrigerator, kitchenware, hotplates, garden chairs and tables, bedding and all elements in the inventory ;
   - Access to camping site facilities (water slide, swimming pools, games, table tennis, entertainments, etc.).
2. Full payment of the stay: The outstanding amount of your booking fee is to be settled 30 days prior to your arrival date. The occupancy tax ("taxe de séjour") is to be settled upon arrival.
3. Deposit: Upon arrival, two security deposits by credit card are requested: 250 € for damaged or missing equipment and 50 € (for 1 to 4-place mobile-homes) or 80 € (for 5 to 8 place mobile-homes) for cleaning costs. Your deposits will be refunded within 10 days after our control.
4. Entry and Exit inventory:
   - Upon arrival, please carry out an ENTRY inventory of your rental, using the paper list that you must hand back to the reception desk within 24 hours. You must report any abnormal condition within 24 hours. Claims filed beyond that timeframe shall not be considered.
   - Upon departure, an EXIT inventory of your rental shall be carried out. Based on this verification conducted by us, we will appraise the housekeeping of the rented premises. If we consider the cleanliness to be satisfactory and items don't be damaged or missing, both deposit shall be returned to you in the envelope provided. If we consider the cleanliness don't be satisfactory, the relevant 50 € or 80 € cleaning deposit shall be cashed in. Should items be damaged or missing, the 250 € deposit would be kept, the items concerned repaired or replaced and the relevant invoicing established accordingly. Your 250 € deposit would be returned to you after payment of the invoice for the items concerned or after reception of a notice of coverage by your civil liability insurance policy.
5. Arrival and departure:
   - In July and August, minimum stay of nights (minimum 3 nights in Evasion Confort) and arrivals on Saturdays from 4 pm to 8 pm / departures from 8 am to 10 am. Any arrivals before the agreed time and date might result in the holidaymakers being unable to take possession of the rented premises unless exceptionally authorized to do so by the managers. Any rental not vacated at 10 am shall entail additional invoicing.
   - Outside July and August, other arrangements re provided for arrivals and stays. These arrangements are communicated by the camping via the brochure, the internet site or in e-mail or mail exchanges, and displayed at the entrance of the campsite and at the reception.

II.II CAMPING SPACE:

1. Prices cover:
   - The rental of the camping space for 1 or 2 persons with a tent, a caravan or a camping-car;
   - The parking of a vehicle on your pitch ;
   - Access to restroom facilities with hot water ;
   - Access to the camping site facilities (water slide, swimming pools, volley-ball court, games, table tennis, entertainment, etc.).

   Please bring your European electrical socket adapters to connect to the grid.
2. Full payment for the stay: The outstanding amount due for your stay is to be settled upon arrival. The occupancy tax ("taxe de séjour") is to be settled upon arrival.
3. Deposit : a deposit will be required upon arrival for any lent equipment (badge, bracelets for swimming pool, etc.)
4. Arrival and departure: Arrivals everyday between 2 pm and 8 pm / departures before 12 pm. All arrivals before the agreed date and time might result in the holidaymakers being unable to take possession of the rented premises unless exceptionally authorized to do so by the managers. Any camping space not vacated at 12 pm shall automatically be charged an additional night.

II.III INFORMATION REGARDING ANIMALS:

Animals are accepted at the applicable rate (except in the 2020 to 2022 models mobile-homes) subject to compliance with hygiene rules (food, sleeping arrangements and pet hair). Animals must not be left alone inside or outside the rental. They must be kept on a leash, tattooed and vaccinated. Their health booklet must be in your possession at all times during your stay. Category 1 and 2 dogs, rodents and animals weighing more than 13 kg are not accepted in the camping site (and in the rentals).

III. DELAY, STAY INTERRUPTION OR STAY CANCELLATION*

III.I DELAY*

The rental should be taken in before 8 pm on the arrival day mentioned in your contract. Any late arrival must be signaled before 7 pm so that we can make the necessary arrangements for your arrival on the site. Rentals are kept until 11 am the day after the planned arrival date mentioned on the contract. After this delay, without news from your part, the rental will be vacated.

III.II STAY INTERRUPTION*

1. Any stay interrupted, shortened or ending in anticipated departure as a result of your own decision will not entitle you to any reimbursement. Dates reserved are to be paid in full.
2. A stay interruption must be notified in writing (postal mail – registered letter with acknowledgement of receipt and/or e-mail – with acknowledgement of receipt in response by the camping). For reasons relating to organization, no phone message shall be taken at the camping reception desk.

III.III STAY CANCELLATION*

1. Stays cancelled as a result of your own decision will entail the following:
   - In case of cancellation 30 days or more than 30 days before the planned arrival date: the down-payment made at the moment of booking is kept as compensation for breach of agreement.
   - In case of cancellation less than 30 days before the planned arrival date: the down-payment is kept and you are liable to pay the full amount for your stay as compensation for breach of agreement.
2. A stay interruption must be notified in writing (postal mail - registered letter with acknowledgement of receipt and/or e-mail - with acknowledgement of receipt in response by the camping). For reasons relating to organization, no phone message shall be taken at the camping reception desk.
3. The cancellation conditions can be changed according to government measures taken in the context of an epidemic or a situation of force majeure.

*If you have subscribed to cancellation insurance, please refer to paragraph "IV. CANCELLATION INSURANCE" of the present terms and conditions.

IV. CANCELLATION INSURANCE

IV.I GENERAL INFORMATION

For a camping space, the cancellation insurance fee is 16 € per booked stay (from 1 to 30 day(s), beyond, please check with us).
For a rental, the cancellation insurance fee is 3 € per night booked and per accommodation.
A subscription form will be forwarded along with your stay confirmation, should you wish to opt for cancellation insurance.

IV.II PROCEDURE TO FOLLOW

Any delay, any stay interruption or any stay cancellation must be followed by:

1/ a written confirmation of your cancellation request including the reason thereof (postal mail - registered letter with acknowledgement of receipt and/or letter remitted in person to the camping manager and/or e-mail - with acknowledgement of receipt in response by the camping). For reasons relating to organization, no phone message shall be taken at the camping reception desk.

2/ a registered letter with acknowledgement of receipt with the justification of the event which we shall forward to our insurance company.

3/ Our insurance company then takes over and proceeds with the management of your delay, stay interruption or cancellation files.

IV.III GUARANTEES

The cancellation guarantee covers the fees for breach of agreement should any one of the following events occur:

- Disease, accident or death affecting a member of your family,
- Complications of your pregnancy before the 7th month,
- Substantial material damage affecting your goods or property and requiring your presence,
- Redundancy on economic grounds,
- Accident or theft of your vehicle and/or caravan during the trip.

This list of events is given for indication purposes and does not reflect the full extent of the general terms and conditions of the cancellation insurance agreement. To view all the guarantees you can subscribe to, please contact us by email at info@campingeden.com, we will be happy to send you the detailed terms and conditions.

Our insurance company makes independent and sovereign decisions regarding reimbursement based on its contractual terms. The cancellation insurance is optional.

V. MEDIATOR

In case of dispute and after having seized the client service of the campsite, any client of the campsite has the possibility to seize a consumer mediator, within a maximum of one year from the date of the written complaint, by registered letter with acknowledgment of receipt, addressed to the campsite. The coordinates of the mediator of the consumption whom the customer can seize, are the following ones: La Société Médiation Professionnelle - 24 rue Albert de Mun 33000 BORDEAUX / www.mediateur-consommation-smp.fr

LE SILLON 44260 SAVENAY Groupe IMPRIGRAPH